

Direction Économie et Emploi Responsable Décision n° 2024 - 384  
(DEER)

**Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Chargé.e de projets Événementiels RSE-Transition à la Direction Économie et Emploi Responsable (DEER)**

Réf. : 4.2.5

## Décision

**La Présidente,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.313-1, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la Direction Économie et Emploi Responsable (DEER), un emploi de chargé.e de projets Événementiels RSE-Transition, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- **Piloter la mise en œuvre rendez-vous des engagées** (événement phare annuel sur le développement économique responsable, et fédérateur des acteurs de la plateforme RSE avec plus de 200 acteurs engagés et 1200 visiteurs) pour continuer à sensibiliser les TPE/PME à la RSE : rédaction du cahier des charges, pilotage de l'AMO retenue pour la production de l'événement, recherche de partenaires financiers, programmation du contenu, communication, pilotage de la labellisation.
- **Mettre en œuvre des rencontres territoriales des engagées** dans les pôles de proximité pour être au plus près des entreprises et de leurs attentes (2 par an en moyenne) :
  - Définir les formats et les contenus des micro-événements en lien étroit avec les développeurs économiques, les communes et les acteurs économiques en organisant leur mise en œuvre avec le soutien des services logistiques de la métropole et/ou des communes au besoin.

- Organiser un événement européen « Festival européen des engagé.e.s » en collaboration étroite avec les équipes de la direction Europe.
- Venir en appui des développeurs économiques souhaitant développer des événements RSE sous différents formats ou à l'organisation d'événements.

Participer également à la stratégie de communication RSE /Transition en étant force de proposition de la stratégie de communication RSE /Transition, garant des outils et en déployant le plan de communication associé à la plateforme RSE. Participer aux comités éditoriaux pour valoriser les dispositifs, acteurs, événements RSE/Transition et à l'animation des réseaux sociaux Nantes Métropole Entreprises sur les sujets RSE /Transition. Enfin, planifier la gestion budgétaire et participer à la rédaction des bilans.

**Décide,**

Article 1 : L'emploi de chargé.e de projets Événementiels RSE-Transition à la Direction Économie et Emploi Responsable (DEER) est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire d'attaché, à savoir au minimum 395 et au maximum 835, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **25 AVR. 2024**

Pour la Présidente

La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

Mise en ligne le:  
02/05/2024